

PREFET DE LA REGION LANGUEDOC-ROUSSILLON

Direction régionale de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement
Languedoc-Roussillon

Montpellier, le 20 DEC. 2013

Service Aménagement
Division Évaluation Environnementale
Réf. Chr : PD/NL 684/13
Nos réf. : 2013-000849
Affaire suivie par : Pierre DROSS
Pierre.DROSS@developpement-durable.gouv.fr
Tél. 04 34 46 66 86 – Fax : 04 67 15 68 12

Le Préfet de la Région Languedoc-Roussillon,

à

Monsieur le Préfet de l'Aude
Direction des relations avec les collectivités
territoriales
Bureau des procédures environnementales
52 rue Jean Bringer
BP 836
11012 CARCASSONNE CEDEX

Information relative à l'absence d'observations de l'autorité environnementale

Installation de préparation, conditionnement et stockage de vins déposé par SA Les Vignerons de la Méditerranée.

Par courrier reçu le **14/10/2013**, vous m'avez transmis pour avis de l'autorité environnementale, le dossier Installation de préparation, conditionnement et stockage de vins déposé par SA Les Vignerons de la Méditerranée.

En application de l'article R.122-7 II du code de l'environnement, je vous informe de l'absence d'observations émises dans le délai de 2 mois à compter de la réception du dossier.

La présente information devra figurer dans le dossier soumis à enquête publique ou toute autre forme de consultation du public. Elle devra être rendue publique sur le site internet de l'autorité qui prends la décision d'autorisation du projet et fait l'objet d'une publication sur le site internet de la DREAL.

Pour le Préfet et par délégation,
L'Adjoint au Chef du Service Aménagement

Frédéric DENTAND